



Les cambrioleurs ne manquent pas d'imagination

C'est bien connu, pour sécuriser son habitation, rien de tel qu'un système d'alarme dernière génération, des caméras de surveillance, des volets, un système d'éclairage extérieur. On se dit bien souvent qu'il n'est nullement nécessaire de sécuriser l'étage de son logement, que les voleurs ne prendront jamais le risque de passer par l'étage pour visiter le domicile. Eh bien, détrompez-vous, les cambrioleurs sont futés ! Ils ne passent pas encore par la cheminée comme le Père Noël mais privilégient vos fenêtres d'étage, vos fenêtres de toit et même parfois, ils sont capables de démonter quelques tuiles afin de s'introduire chez vous et s'enfuir par le même chemin, tout cela, sans déclencher votre système d'alarme qui lui, ne couvrirait que votre rez-de-chaussée.

La Zone de Police des Trieux, tout comme les zones de Police voisines, a pu constater ce modus de vols très particulier et ce, depuis quelques mois. Aucune des deux communes de la zone de police n'est épargnée.

Soyez vigilants. Voici quelques petits conseils bien utiles : ne laissez pas trainer des objets susceptibles d'aider les cambrioleurs à entrer par effraction chez vous comme par exemple une échelle, une poubelle, une table de jardin, une chaise ou tout autre matériel. Une échelle qui traîne dans votre abri de jardin peut faire l'objet de convoitise et être subtilisée par les malfrats pour escalader jusqu'à votre étage.

Si vous n'avez pas l'opportunité de protéger votre étage par un système d'alarme, privilégier alors de déposer vos biens de valeur en lieu sûr car bien souvent, l'argent, les consoles de jeux, les bijoux et les biens de valeur sont mis à l'étage, ce qui n'échappe pas aux pillards.

Un éclairage extérieur ou avec détecteur de mouvement peut être dissuasif tout comme des lampes intérieures avec système de minuterie pour simuler votre présence.

Nous en profitons pour vous rappeler que chaque commune dispose d'un service de prévention vol auquel vous pouvez faire appel. Il faut être plus ingénieux que les cambrioleurs.

Un départ en vacances de prévu ? Nos policiers peuvent assurer une surveillance à l'extérieur de votre habitation afin de la sécuriser. Il vous suffit alors de compléter notre formulaire « Police Veille » qui est accessible sur notre site Internet www.policelocale.be/5336, rubrique « Questions – Prévention/Surveillance » mais également au sein de nos commissariats de Trazegnies et de Fontaine-l'Evêque.